

Mail de Patrick CHAIZE aux élus de l'Ain – 29 juin 2021

Actualités

L'organisation des élections départementales et régionales de juin 2021 a été marquée par des dysfonctionnements majeurs dans la **distribution des documents de propagande électorale aux électeurs**.

Dans ce contexte, la commission des lois du Sénat a créé une mission d'information, dotée de pouvoirs d'enquête, pour faire toute la lumière sur ces dysfonctionnements. Elle rendra ses conclusions avant la fin du mois de juillet prochain.

Pour mener à bien ses travaux, ladite commission a souhaité recueillir auprès des Maires, des informations sur les conditions dans lesquelles s'est déroulée, dans leur commune, l'organisation matérielle de ces élections.

Aussi, vous pouvez participer à cette consultation en vous connectant à l'adresse suivante jusqu'au 14 juillet 2021 : <https://participation.senat.fr/dysfonctionnements-dans-lorganisation-des-elections-departementales-et-regionales-de-juin-2021>

Pour répondre, il y a lieu de vous créer un compte et/ou de vous connecter (boutons en haut à droite de l'écran).

Je vous remercie sincèrement par avance de votre contribution sur ce sujet regrettable et scandaleux à la fois.